

L'OPA : Une opération qui touche aussi les PME innovantes



Valorisations
Gamme FCPI



Gamme Actions



Nos autres Fonds

Eiffel

Infrastructures Vertes
a fêté son 1^{er} anniversaire
fin octobre 2023

Sommaire

L'édito	3
Valorisations au 30 juin 2023	4
Remboursements des Fonds	5
L'OPA : Une opération qui touche aussi les PME innovantes	6-7-8
Eiffel Rendement 2028	9-10
FCP Eiffel NOVA Europe ISR	11-12
Eiffel Infrastructures Vertes	13-14-15
Autres investissements : Commentaires de gestion	16
Une équipe à votre service	17

Le présent document est délivré à titre d'informations des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des Fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail (dpo@eiffel-ig.com) ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 22 rue de Marignan 75008 Paris).

L'édito ■

Après une année 2022 marquée par des corrections généralisées, nous sortons d'une année 2023 riche en événements financiers et plutôt contrastée dans son évolution. Au cours du premier semestre 2023 les craintes liées à un épisode de stress bancaire au niveau mondial se sont progressivement estompées. Ce semestre s'est notamment caractérisé par la hausse des taux d'intérêt dans un contexte inflationniste qui a perduré puis s'est stabilisé sur les derniers mois de l'année. Ces éléments se sont traduits dans la baisse des flux sur les marchés financiers. Les valorisations des actifs cotés et non cotés ont également été impactées par cette conjoncture.

En France, la disparité d'évolution entre les plus grandes valeurs et les sociétés plus petites dont les PME s'est accentuée au fil de l'année. Au 15 décembre, l'indice CAC 40 a progressé de près de 20% depuis le début de l'année, alors que l'indice CAC Small est en baisse de -4,5%. Pour rappel, en 2022 cet écart était déjà notable : alors que le CAC 40 reculait de -7,4%, le CAC Small plongeait de -18,2%. En cumulé, les petites capitalisations françaises accusent un retrait de plus de 32% face aux grandes capitalisations. Le flux d'introduction en bourse et d'opérations primaires est resté ralenti du fait de la conjugaison de valorisations pouvant être jugées décevantes par les émetteurs et d'un flux acheteur plus modéré sur la période comme nous le soulignons précédemment.

Aux Etats-Unis, le Nasdaq progresse de près de +41% depuis le début de l'année à mi-décembre 2023 (il avait reculé de -33% en 2022). Le Dow Jones quant à lui progresse de 12,5% sur la période. En Europe, le DAX progresse de près de 20%, l'indice italien de près de 28%, l'indice suédois de 17% et les indices anglais sont légèrement positifs autour de 1,7%. Globalement les grands indices des marchés ont progressé depuis la fin du premier semestre 2023.

En revanche, l'environnement des petites capitalisations européennes, n'a pas connu d'amélioration sur l'ensemble de l'année. Les titres ont logiquement été impactés par la décollecte sur les marchés, la baisse des liquidités et une aversion au risque accrue. Outre le contexte d'aversion au risque et de hausse des taux qui pénalisent les actifs risqués, l'absence de retour des flux des investisseurs reste en effet d'actualité et ce, bien que les résultats publiés par les sociétés demeurent corrects. Le discours est cependant prudent quant aux publications de fin d'année 2023 et au démarrage 2024.

Les perspectives, quant à elles, demeurent attrayantes en raison de valorisations redevenues plus attractives et de stabilisation de l'environnement (moindre aversion au

risque). Les dirigeants, fonds de private equity et industriels pourraient poursuivre les opérations sur le capital des PME. Autre conséquence de ce contexte, on observe en cette fin d'année une accélération sur le front des offres publiques (OPA), signe que les valorisations observées et les perspectives sont attractives. Dans ce contexte, les Fonds ALTO réalisent de nouvelles opérations.

La stratégie de diversification et de sélectivité des Fonds de la gamme ALTO tant au niveau des secteurs que de la diversification géographique a pleinement joué sur l'exercice 2023.

Les Fonds en phase de désinvestissement cherchent à optimiser la liquidité des lignes dans le contexte de marché décrit alors que les participations en portefeuille continuent globalement de proposer des publications satisfaisantes bien qu'un discours de prudence se soit installé à court terme. Les Fonds pleinement investis sont en phase de maturation et peuvent être impactés dans leur valorisation par les corrections conjoncturelles des lignes en portefeuille sans que celles-ci ne se traduisent par des cessions. Enfin les Fonds en phase d'investissement pourraient profiter de la période pour réaliser des opérations dans des conditions demeurant historiquement attrayantes dans toutes les zones dans lesquelles nos équipes sont actives : France, Italie, Scandinavie, Allemagne notamment.

Sur le modèle historique de gestion des Fonds ALTO, l'équipe reste néanmoins particulièrement vigilante et sélective, pour intégrer les évolutions liées à l'environnement de marché, aux



Emilie DA SILVA

Co-gérante de la Gamme NOVA
et Directrice de la Gestion Actions



Franck HALLEY

Gérant et Directeur
Private Equity Innovation

risques géopolitiques, au ralentissement économique, et au renchérissement des conditions de financements pour les PME-ETI. L'expérience et la connaissance du terrain européen développé depuis plus de 20 ans par notre équipe d'investissement demeurent au cœur de notre stratégie d'investissement afin de proposer des Fonds diversifiés d'un point de vue géographique et sectoriel tout en travaillant particulièrement la liquidité des Fonds les plus courts. Ainsi le FCPI Fortune Europe 2016-2017 a effectué un premier remboursement aux porteurs de parts à hauteur de 50% du nominal à l'automne 2023.

Du côté de l'actualité d'Eiffel, nous avons lancé le Fonds Eiffel Rendement 2028, qui sélectionne des obligations d'entreprises européennes cotées avec une approche « buy and hold ». Rendez-vous pages 11 à 13 pour découvrir le Fonds.

Bien entendu, notre [FCPR Eiffel Infrastructures Vertes](#), lancé en 2022, et qui vise à démocratiser l'activité de financement d'infrastructure de transition énergétique, est toujours accessible aux investisseurs particuliers en unité de compte. Plus de détail pages 16 et 17.

**Article rédigé par
Emilie DA SILVA et Franck HALLEY
le 19 décembre 2023**

Valorisation des Fonds de la gamme ALTO au 30 juin 2023

Fonds	Isin	Année création	Avantage fiscal à la souscription ⁽¹⁾	Nominal	Montant total déjà remboursé ⁽²⁾	VL 30/06/2023	Évolution de la VL depuis l'année de création au 30/06/2023 ⁽³⁾
FCPI - Fortune Europe 2016-2017 *	FR0013065265	2016	50%	100 €	-	118,11 €	+ 18,11%
FCPI - innovALTO 2017-2018	FR0013265451	2017	18%	100 €	-	85,73 €	- 14,27%
FCPI - ALTO Innovation 2019	FR0013433380	2019	18%	100 €	-	87,76 €	- 12,24%
FCPI - ALTO Innovation 2020	FR0013520012	2020	22%	100 €	-	86,91 €	- 13,09%
FCPI - ALTO Innovation 2021	FR00140044F8	2021	22%	100 €	-	96,92 €	- 3,08%
FCPI - ALTO Innovation 2022	FR001400AMK3	2022	22%	100 €	-	98,59 €	N/A
FCPR ALTO Avenir - Part A	FR0013321882	2018	-	100 €	-	113,06 €	+ 13,06%
FCPR ALTO Avenir - Part I	FR0013321890	2018	-	100 €	-	116,83 €	+ 16,83%

* Le FCPI Fortune Europe 2016-2017 a distribué partiellement le 30 octobre 2023, 50€ par part A

⁽¹⁾ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

⁽²⁾ Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie du Fonds.

⁽³⁾ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Remboursements des Fonds de la gamme ALTO

Fonds totalement remboursés

Depuis 2007, des remboursements aux porteurs sont effectués régulièrement : au total, ce sont près de 614 M€ remboursés à nos souscripteurs depuis l'origine. L'équipe d'investissement démontre ainsi sa capacité et sa régularité à rembourser les Fonds dans de bonnes conditions avec un total de 40 Fonds totalement remboursés à ce jour (FCPI et FIP).

614 M€
remboursés

Fonds de la Gamme ALTO totalement remboursés (hors FIP plus commercialisés depuis plus de 10 ans)

Fonds	Isin	Année création	Date de liquidation	Performance finale ⁽¹⁾
FCPR - Microcaps ALTO	FR0010056085	2002	20/09/2009	+ 49,42%
FCPI - ALTO Innovation	FR0007065990	2001	30/09/2009	+ 51,90%
FCPI - ALTO Innovation 2	FR0007073572	2002	21/11/2012	+ 37,00%
FCPI - ALTO Innovation 3	FR0010073205	2004	29/11/2013	- 8,51%
FCPI - ALTO Innovation 4	FR0010204099	2005	06/04/2016	- 5,33%
FCPI - ALTO Innovation 5	FR0010320291	2006	02/12/2016	+ 4,43%
FCPI - ALTO Innovation 6	FR0010478750	2007	09/10/2017	+ 46,11%
FCPI Innovation Durable	FR0010478784	2007	28/11/2014	+ 53,62%
FCPI Fortune ALTO	FR0010593566	2008	15/06/2020	- 21,73%
FCPI - ALTO Innovation 7	FR0010634170	2008	31/12/2018	+ 68,59%
FCPI Innovation Durable 2	FR0010650085	2008	31/12/2018	+ 22,69%
FCPI - ALTO Innovation 8	FR0010775775	2009	30/11/2017	+ 26,00%
FCPI Europe ALTO	FR0010784215	2009	31/12/2018	+ 74,33%
FCPI Innovation Durable 3	FR0010781336	2009	31/12/2018	+ 26,86%
FCPI Fortune ALTO Innovation 2	FR0010685941	2009	15/09/2020	0%
FCPI - ALTO Innovation 9	FR0010914994	2010	31/12/2018	+ 84,39%
FCPI Europe ALTO 2	FR0010920835	2010	31/12/2018	+ 90,82%
FCPI Fortune ALTO Innovation 3	FR0011013614	2011	31/12/2019	+ 52,31%
FCPI Europe ALTO Innovation	FR0011076652	2011	31/12/2018	+ 56,91%
FCPI - ALTO Innovation 10	FR0011076645	2011	15/05/2020	+ 43,17%
FCPI Fortune ALTO 2012	FR0011201623	2012	31/12/2019	+ 33,33%
FCPI - ALTO Innovation 2012	FR0011283241	2012	15/09/2020	+ 25,39%
FCPI Europe Leaders	FR0011291681	2012	14/09/2020	+ 35,75%
FCPI - Fortune Europe 2013	FR0011414432	2013	29/12/2020	+ 20,68%
FCPI - Europe ALTO Innovation 2013	FR0011533215	2013	15/03/2021	- 15,10%
FCPI - Fortune Europe 2014	FR0011708148	2014	28/07/2021	+ 23,01%
FCPI - FCPI Objectif Europe	FR0012034833	2014	15/03/2022	+ 42,40%
FCPI - Fortune Europe 2015	FR0012371383	2015	31/03/2023	+ 39,32%
FCPI - InnovALTO 2015	FR0012847242	2015	20/07/2023	+ 20,00%

⁽¹⁾ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

L'OPA : Une opération qui touche aussi les PME innovantes

L'acronyme OPA ne vous est, sans doute, pas étranger tant il est lié à des opérations d'envergure sur les marchés financiers.

Parmi les plus emblématiques de ces derniers mois, nous pouvons citer le rachat de Lagardère par Vivendi, celui de CNP Assurances par La Banque Postale, l'offre de la holding détenue par Xavier Niel sur Iliad ou encore celle de Veolia Environnement sur Suez.

Si ces transactions ciblant des grands groupes ont souvent fait les grands titres de la presse économique voire généraliste, elles ne représentent qu'une petite partie des offres publiques.

Avant de nous intéresser aux offres qui touchent les petites et moyennes valeurs européennes et plus particulièrement les participations des fonds gérés par Eiffel, il est de bon ton de rappeler en quoi consiste une OPA. L'Offre Publique d'Achat (OPA), de la même manière que l'offre publique d'échange (OPE) et l'Offre Publique de Retrait (OPR) sont des propositions faites aux actionnaires de sociétés cotées en vue d'acquiescer leurs actions. Ces offres publiques ont pour but de prendre le contrôle d'une entreprise cotée. Le moyen de paiement peut être en espèces (OPA) ou en titres de l'acquéreur (OPE). Ces opérations sont très largement encadrées par les autorités compétentes (AMF en France).

Lorsqu'un actionnaire, seul ou de concert, franchit à la hausse le seuil des 30% du capital ou des droits de vote d'une société cotée en bourse (marché réglementé), il est tenu de proposer, aux autres actionnaires de cette société, d'acheter la totalité de leurs actions durant une période limitée à un prix déterminé réglé en numéraire. Ce seuil est de 50% sur Euronext Growth. A l'issue d'une offre publique, s'il reste moins de 10 % de titres qui n'ont pas été apportés, l'actionnaire majoritaire peut lancer, sous trois mois, un retrait obligatoire au même prix. Passé ce délai, l'actionnaire majoritaire pourra toujours lancer une OPR à un prix qui pourra être différent.

Dans la pratique, l'initiateur de l'OPA propose le plus souvent un prix par action majoré par rapport au dernier cours coté. En 2022, les primes offertes se sont élevées en moyenne en France à plus de 40% sur la base du dernier cours avant l'annonce.

En France, il y a eu 35 offres publiques en 2022. C'est moins qu'en 2021 (43), année record, mais plus qu'en 2020 (29). Au premier semestre 2023, la dynamique a décéléré avec onze projets d'OPA déposés en six mois mais le second semestre pourrait être marqué par un rebond.

Depuis plusieurs mois, les petites et moyennes valeurs sous performent les grandes capitalisations. Le CAC Small, notamment, baisse de plus de 11% depuis le début de l'année (23/11/2023) alors que le CAC40 progresse de plus de 12% sur la même période. Dans ce contexte, les PME cotées font souvent apparaître des niveaux de valorisation plus attractifs et peuvent attiser l'intérêt de grands groupes voire de leurs propres actionnaires de référence.

Afin d'illustrer ces propos, nous vous proposons de découvrir les exemples suivants, tous issus des portefeuilles des fonds gérés par Eiffel et qui font ou ont fait l'objet d'OPA au cours des derniers mois.



Instem est une société britannique spécialisée dans les solutions digitales et services informatique dédiés aux sociétés pharmaceutiques et biotechnologies dans le cadre de leurs essais pré-cliniques et cliniques.

In fine, ces solutions ont vocation à aider les sociétés scientifiques à obtenir plus rapidement leur Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) afin de lancer et commercialiser leurs produits.

Instem occupe une position de leader sur son marché de niche avec 700 clients dans le monde dont les 25 plus grands groupes pharmaceutiques. Son taux de rétention élevé à 98% traduit la fidélité de ses clients et le caractère essentiel de ses produits.



L'OPA : Une opération qui touche aussi les PME innovantes

Les solutions d'Instem s'articulent autour de 4 divisions dont les principaux enjeux sont :

- D'optimiser le processus de collecte, d'analyse et de rapport des données pré-cliniques.
- La gestion des données afin de les rendre conformes aux exigences des agences réglementaires.
- L'analyse statistique de gros volumes de données afin que les équipes de recherche identifient, extraient et génèrent des informations exploitables.
- D'améliorer le processus de recherche et développement en définissant des modèles prédictifs afin de réduire les coûts et la durée des essais cliniques.

Le modèle économique d'Instem repose sur la vente de logiciels et de services de conseil.

Conjuguant technologie et santé, Instem tire profit du meilleur des deux mondes en se servant de l'innovation comme levier de la création de valeur, le tout appliqué à un domaine où les études cliniques sont de plus en plus nombreuses pour couvrir les besoins sanitaires.

Depuis plusieurs années, la société affiche une croissance régulière et rentable (environ 60% de son chiffre d'affaires est récurrent). Elle a atteint un chiffre d'affaires de 59M€ en 2022, en croissance de 28% par rapport à l'exercice précédent.

Une stratégie duale mêlant croissance organique et croissance externe. La société a réalisé pas moins de huit acquisitions depuis son introduction en bourse en 2010. Le vivier de cible serait encore large et Instem affirme sa position de consolidateur avec trois acquisitions réalisées en 2021.

En août 2023, les rôles s'inversent et c'est cette fois-ci Instem qui est devenue la cible. L'acheteur est Archimed, un fonds d'investissement français spécialisé dans les soins de santé. Il a valorisé la société environ 190M de livres sterling, soit 3,3 fois le chiffre d'affaires 2022 d'Instem et reflétant une prime de 41% sur le dernier cours coté.

Archimed s'est déclaré désireux de soutenir financièrement la croissance d'Instem notamment dans le secteur en forte croissance de la R&D in-Silico via des acquisitions.

BIOCORP

Biocorp est une société française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux et systèmes de délivrance. Son produit phare, Mallya, est un capteur intelligent destiné aux stylos injecteurs d'insuline. Le capteur permet un suivi fiable et précis des doses d'insuline administrées et ainsi, une bonne gestion de la glycémie. La force de ce dispositif réside dans la précision qu'il offre : chaque dose délivrée avoisine une précision proche de 100% et permet donc de limiter le risque d'hypoglycémie, l'un des principaux risques d'un patient atteint de diabète.

En somme, le capteur placé sur le stylo injectable offre ainsi une meilleure observance (respect des prescriptions du médecin) des patients.

Biocorp s'est toujours distinguée par sa capacité à signer des partenariats de qualité avec les plus grands acteurs de l'industrie pharmaceutique (Novo Nordisk, Sanofi, Roche...).

L'innovation apportée par Biocorp pour numériser les dispositifs médicaux fait d'elle un partenaire de choix. Les différentes collaborations qu'elle a su construire au fur et à mesure des années avec les grands laboratoires pharmaceutiques permettent à la PME française de composer et d'asseoir la stratégie commerciale de son capteur Mallya en France et à l'international.

C'est en juin 2023 que Novo Nordisk, l'un des principaux partenaires industriels de Biocorp, annonce le lancement d'une Offre Publique d'Achat sur la PME au prix de 35€ par action, reflétant une prime de 19,5% par rapport au dernier cours de bourse et valorisant la société 13 fois le chiffre d'affaires 2022 (11,8M€).

Novo Nordisk est une entreprise danoise et le leader mondial dans le traitement du diabète notamment. La société est partenaire de Biocorp depuis 2021. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 23,7Mds€ en 2022. Récemment vu dans l'actualité française car le groupe a annoncé investir 2,1Mds€ dans son usine à Chartres pour doubler la surface de son usine d'ici à 2028 afin d'étendre ses capacités de production pour ses médicaments contre le diabète et l'obésité, créant ainsi 1000 emplois à terme dans la région.



L'OPA : Une opération qui touche aussi les PME innovantes



Dechra Pharmaceuticals est une société britannique spécialisée dans les produits vétérinaires pour les animaux de compagnie (70% des revenus) et les animaux de rente (30% des revenus). Cette société se démarque de la concurrence par la recherche constante de nouveaux traitements (47 sont actuellement en développement) et représente l'un des leaders dans l'innovation sur ce segment de marché.

Dechra Pharmaceuticals est un acteur international avec plus de 45% de ses ventes réalisées en Amérique du Nord, marché le plus dynamique pour la demande pour les animaux de compagnie, 45% générées en Europe et 10% dans d'autres pays tels que le Brésil.

La société connaît une croissance structurelle de son marché sous-jacent grâce à 4 piliers :

- Une croissance du nombre d'animaux de compagnie qui suit les tendances démographiques et le besoin grandissant de compagnie dans les foyers tant dans les pays développés que dans les pays émergents.
- Une meilleure prise en compte de la condition des animaux qui sont notamment regardés de plus en plus comme des membres de la famille pour les animaux de compagnie.
- Une meilleure connaissance des maladies animales et des traitements correspondants.
- Les innovations sur les marchés permettent d'offrir un large spectre de produits et de voies d'administration pour les produits ou traitements.



Le groupe présente d'excellents chiffres et surperforme son marché depuis plusieurs années. Lors de son dernier exercice comptable clos en juin 2023, la société affichait des revenus de 762M£ soit une croissance annualisée de 13% sur les 5 derniers exercices. Les niveaux de marge sont également enviables et parmi les meilleurs de son groupe de pairs.

Cette croissance tient en premier lieu au développement organique de la société mais aussi d'acquisitions ciblées qui ont permis au groupe d'acquérir des traitements en développement ou bien d'internaliser des réseaux de distribution et contrôler plus largement sa chaîne de valeur.

En mai 2023, Dechra Pharmaceuticals a été approché par le fonds d'actifs privés EQT avec une offre à 38,75£ par titre, soit une prime de l'ordre de 40% sur le dernier cours avant l'offre. Cette Offre Publique d'Achat valorise ainsi Dechra 4,4Mds de livres britanniques. EQT souhaite accompagner Dechra dans son parcours de croissance sur le long terme. Les titres devraient être retirés de la cote début 2024.

Les Fonds gérés par Eiffel Investment Group détiennent 0,03% du capital de la Société au 31/12/2023.



EQS Group est un fournisseur allemand de solutions logicielles et de services pour la gestion des relations avec les investisseurs et la conformité interne des entreprises. Fondée en 2000 à Munich, cette société compte près de 600 employés.

EQS occupe une position de leader en Europe sur ses principaux marchés de niche, comptant plus de 6 300 clients à travers le monde, principalement en Europe.

Le modèle économique d'EQS repose sur une plateforme numérique appelée EQS Cockpit, divisée en deux parties. D'une part, elle répond aux besoins de la relation avec les investisseurs (diffusion en ligne des conférences de résultats des entreprises, flux continu d'informations destinées aux investisseurs des entreprises, etc.). D'autre part, elle offre divers outils de gestion des risques de conformité (rapports réglementaires, système d'alerte, etc.). Le groupe commercialise ses produits selon un modèle d'abonnement dit « Software as a Service (SaaS) », où les clients paient un abonnement annuel pour utiliser un nombre défini de solutions.

Bien que la société ait historiquement axé ses activités sur le segment des relations avec les investisseurs, elle a entamé il y a quelques années une diversification vers les solutions numériques liées à la conformité pour mieux répondre aux exigences réglementaires croissantes de ses clients.

Cette évolution est illustrée par l'acquisition de plusieurs sociétés spécialisées dans les systèmes de dénonciation anonyme pour les lanceurs d'alerte, rendu obligatoire pour toute entreprise européenne de plus de 50 employés. En l'espace de quelques années, EQS est devenu leader européen dans ce domaine.

Au cours des dernières années, le groupe affiche une croissance régulière (89 % de son chiffre d'affaires est récurrent), avec un taux de croissance annuel moyen de 14,2 % au cours de la dernière décennie. En 2022, EQS a atteint un chiffre d'affaires de 61,4M€, en hausse de 22 % par rapport à l'exercice précédent.

En novembre 2023, la société annonce un accord d'investissement avec la société américaine de capital-investissement Thoma Bravo, proposant une offre de 40 € par action, soit une prime d'environ 53 % par rapport au dernier cours avant l'offre. Cette Offre Publique d'achat valorise ainsi EQS Group à 400M€. Thoma Bravo estime avoir déjà sécurisé près de 60% du capital à ce jour et prévoit de retirer le titre de la cote une fois qu'elle aura obtenu les approbations nécessaires.



Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus du Fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Eiffel Rendement 2028

Eiffel Investment Group annonce le lancement d'Eiffel Rendement 2028, un nouveau Fonds obligataire à échéance.



Le Fonds est investi dans une sélection d'obligations d'entreprises européennes, libellées en euros et dont la maturité n'excède pas le 30 juin 2029. Il vise à générer un rendement attractif grâce à une stratégie de portage « buy and hold » et une gestion des risques active et rigoureuse. La sélection des titres repose sur une analyse fondamentale approfondie du risque de crédit (« bond picking »). L'analyse extra-financière est intégrée au processus de sélection.

Ce nouveau Fonds s'appuie sur l'expertise historique d'Eiffel Investment Group en gestion obligataire, qui investit dans la classe d'actifs depuis 2009. L'équipe de gestion est dirigée par Emmanuel Weyd, qui bénéficie d'une expérience de plus de 30 ans sur les marchés obligataires européens. Il est entouré d'une équipe de 4 gérants-analystes spécialisés.

Classé Article 8 selon la réglementation SFDR¹, le FCP investira jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de dettes à haut rendement pouvant présenter des caractéristiques spéculatives, ou dans des titres appartenant à la catégorie « investment grade », émis par des sociétés des secteurs privé ou public ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE et ayant une échéance d'au plus six mois après le 31 décembre 2028 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipé au gré du Fonds).

Ouvert à la commercialisation jusqu'au 31 décembre 2024, Eiffel Rendement 2028 s'adresse à une large gamme de clients, comprenant les investisseurs institutionnels français, les grandes entreprises, les family offices, les banques privées, les distributeurs externes et les réseaux bancaires.

¹ SFDR : (UE) 2019/2088 Règlement (« SFDR ») détermine les obligations d'information et de transparence des sociétés de gestion en fonction de la catégorie de fonds (articles 6, 8 et 9). Article 8 : fonds promouvant des caractéristiques environnementales et sociales. La politique d'investissement du Fonds peut changer au fil du temps et, par conséquent, sa classification SFDR aussi.

Points clés au 30/11/2023




7,5% de rendement annualisé à maturité* (brut de frais de gestion)	Maturité 31 décembre 2028	5 gérants et analystes dédiés
Obligations d'entreprises libellées en Euro	Track record de 14 ans en gestion obligataire	Classification SFDR Article 8

* Donnée au 30 novembre 2023 du rendement du portefeuille à maturité dans un scénario sans défaut et basé sur la réalisation d'hypothèses de marché définies par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance.

Processus d'investissement

Univers	Obligations libellées en euro dont l'émetteur est situé dans l'OCDE, d'échéance < 30/06/2029	> 1 000 émetteurs	Exposition Géographique 100% OCDE	Devises des titres EUR
Watchlist	Analyse top down + filtre ESG (controverses, note minimale)	250 émetteurs	Exposition Haut Rendement Jusqu'à 100%	Exposition Investment Grade Jusqu'à 100%
Eiffel Rendement 2028	Analyse financière et extra-financière, valeur relative, diversification sectorielle et géographique	80-100 émetteurs	Notation inférieure à CCC+ Maximum 10%	

Pourquoi choisir un Fonds à échéance dans l'environnement actuel ?

	Environnement de marché favorable	Le rendement moyen de la dette à haut rendement est de 7.5% aujourd'hui vs. 4.5% en moyenne sur les 10 dernières années**
	Visibilité et diversification	L'échéance fixe permet d'obtenir de la visibilité sur le rendement attendu, avec un portefeuille diversifié
	Diminution du risque avec le temps	Le risque de taux, le risque de défaut et la volatilité diminuent au fur et à mesure que le portefeuille approche de son échéance

** Source : Bloomberg. Rendement à maturité de l'indice Bloomberg High Yield (Euro) ex Fin analysé sur la période 01/01/2013-30/11/2023.

Risques principaux

- Risque de perte en capital
- Risque de crédit
- Risque de taux
- Investissement en titres spéculatifs ou non notés
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de durabilité

Durée de placement recommandée : jusqu'au 31/12/2028

SRI, Indicateur Synthétique de Risque

1	2	3	4	5	6	7
< Risque le plus faible						Risque le plus élevé >

Caractéristiques du Fonds



Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 4.50% pour la part SI, 4.20% pour la part I et 3.70% pour la part R, sur un horizon de placement débutant au lancement du Fonds jusqu'au 31 décembre 2028.

Date de création	21/04/2023	Commission de souscription non acquise au Fonds	1.50% maximum TTC par part
Période de souscription	Du 19/05/2023 au 31/12/2024	Commission de rachat acquise au Fonds	1% pendant la période de commercialisation
Code ISIN	Part SI : FR001400GXW2 Part I : FR001400GXX0 Part R : FR001400GXY8	Frais de fonctionnement et autres services*	0.20% TTC
Forme juridique	FCP de droit français	Frais de gestion*	Part SI : 0.30% TTC Part I : 0.60% TTC Part R : 1.10% TTC
SFDR	Article 8	Commission de performance*	10% de la surperformance au-delà de 4.50% (part SI) / 4.20% (part I) / 3.70% (part R)
Fréquence de valorisation	Quotidienne		

* Une définition de chacun des frais est disponible au sein du glossaire de l'AMF au lien suivant : www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2023-10/glossaire-sur-les-frais-des-placements-financiers-octobre-2023.pdf

Comment souscrire ?

Unité de compte éligible dans le cadre de l'assurance-vie, des contrats de capitalisation et de l'épargne retraite (voir conditions des assureurs)

Contactez votre conseiller financier



Les informations contenues dans ces pages ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont fondées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle. Les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. Il ne s'agit pas d'un document contractuel. Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Du fait de leurs simplifications, les informations contenues dans cette présentation sont inévitablement partielles et n'ont qu'une valeur indicative. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des actions et parts d'OPCVM peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Il convient pour chaque produit de se reporter, préalablement à la souscription, aux documents d'information légaux (Prospectus, DIC, dernier rapport annuel), disponibles auprès d'Eiffel Investment Group ou sur le site internet www.eiffel-ig.com.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus du Fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Eiffel NOVA Europe ISR

Eiffel NOVA Europe ISR investit dans des PME et ETI cotées en Europe et adopte une stratégie stock picking, en intégrant des critères financiers et extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance).



Commentaire de gestion - 30/11/2023



Emilie Da Silva
Directrice de la Gestion Actions



Bastien Jallet
Gérant



⁽¹⁾ Notation du 30/11/2023, part A. Les références à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du Fonds ou de la société de gestion.

Au cours du mois de novembre, Eiffel NOVA Europe ISR progresse de 8,64% (part A) et 8,73% (part I), à comparer à une hausse de 8,98% pour son indicateur de référence.

Après des mois de septembre et octobre en forte baisse, les marchés boursiers ont rebondi sur le mois écoulé grâce aux perspectives de fin de hausse des taux et d'un dégonflement de l'inflation plus rapide qu'anticipé. Cet environnement a favorisé le retour sur le devant de la scène des titres de croissance qui composent l'essentiel de notre portefeuille.

Dans ce contexte, le fonds s'affiche en hausse sensible grâce notamment à la contribution de valeurs telles que :

Wiit (+22,1%) : le spécialiste italien du cloud privé publie une croissance de 13% de ses revenus sur les 9 premiers mois de l'année, tout en améliorant significativement ses marges grâce à un moindre impact des coûts de l'énergie.

Vitrolife (+25,6%) : le spécialiste suédois des équipements pour la Fécondation In Vitro poursuit son redressement boursier, aidé par un nombre de procédures en croissance sur toutes les géographies à l'exception de la Chine.

Nexus (+16,4%) : le spécialiste allemand des logiciels pour les établissements de santé continue de profiter des plans de digitalisation des hôpitaux allemands et voit ses revenus progresser de 14% sur le troisième trimestre 2023.

Esker (+23,2%) : le spécialiste français des logiciels de dématérialisation de factures profite de l'initiation de couverture par un bureau de recherche ainsi que de la nomination d'une nouvelle directrice financière.

Carel (+21,9%) : le spécialiste italien des capteurs et régulateurs de température continue sa forte croissance en publiant un chiffre d'affaires en progression de 24% sur les trois premiers trimestres de l'année.

A contrario, les performances négatives de quelques valeurs sont venues tempérer la performance globale du fonds, à l'instar de :

Zaptec (-20,9%) : le spécialiste norvégien des bornes de recharges pour véhicules électriques est pénalisé par des attentes de ralentissement de sa croissance dans les trimestres à venir du fait d'un déstockage de ses distributeurs.

Equasens (-9,0%) : le spécialiste français des logiciels pour les établissements de santé déçoit les marchés en s'affichant en croissance nulle pour le compte du troisième trimestre 2023, ce qui avait déjà été le cas au second trimestre.

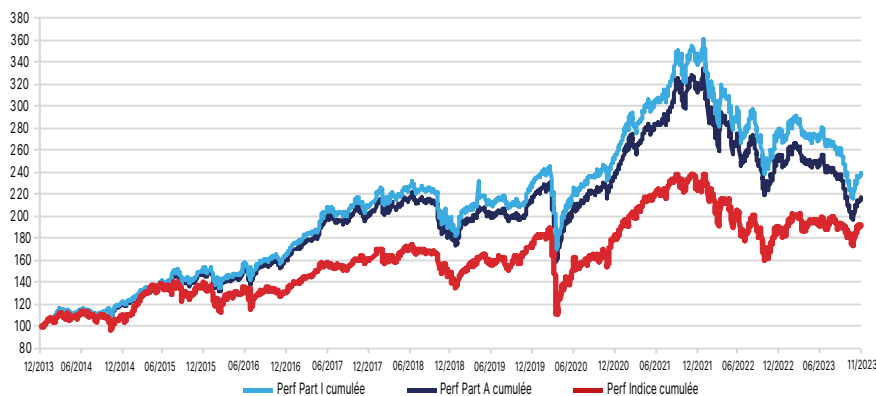
Focus Entertainment (-10,2%) : le spécialiste français des jeux vidéo annonce le décalage de son jeu Space Marine 2 au prochain exercice fiscal. Ce jeu était censé être le principal contributeur à la croissance du groupe.

Sedana Medical (-3,5%) : le spécialiste suédois des équipements de sédation par inhalation s'affiche en léger recul malgré l'attribution par l'Agence Européenne du Médicament de brevets protégeant son dispositif Sedaconda jusqu'en 2031.

Catégorie Morningstar	Catégorie Europerformance	Indicateur de référence
Actions Europe Petites Cap.	Actions Europe PMC	MSCI Europe Small Cap Net TR Eur

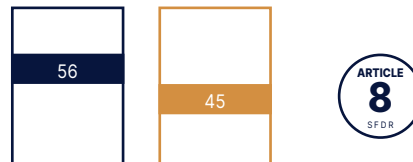
Évolution des valeurs liquidatives

Évolution du FCP Eiffel NOVA Europe ISR et de son indicateur depuis sa création jusqu'au 30 novembre 2023 (base 100)



(Sources : Eiffel Investment Group - Bloomberg)

Note moyenne ESG



Moyenne des notes ESG du portefeuille du Fonds et de son indice, sur 100, évaluée selon le référentiel Ethifinance défini par 4 thèmes extra-financiers (Gouvernance, Social, Environnement, Parties Prenantes).

Source : Gaia Rating

100% de valeurs couvertes par l'analyse ESG



Performances au 30 novembre 2023

	Eiffel NOVA Europe ISR A	Eiffel NOVA Europe ISR I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
1 mois	8,64%	8,73%	8,98%
Début année	-12,09%	-11,28%	5,38%
1 an	-14,04%	-13,17%	2,73%
3 ans	-7,97%	-5,25%	7,15%
5 ans	15,53%	21,08%	30,08%
Création	116,88%	138,93%	92,24%
2014	20,24%	21,44%	6,47%
2015	22,67%	24,18%	23,53%
2016	12,18%	13,14%	0,86%
2017	22,13%	23,24%	19,03%
2018	-14,22%	-13,33%	-15,86%
2019	26,59%	27,89%	31,44%
2020	12,01%	12,85%	4,58%
2021	33,65%	34,90%	23,82%
2022	-26,15%	-25,41%	-22,50%

ATTENTION - Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. (Sources : Eiffel Investment Group - Bloomberg)

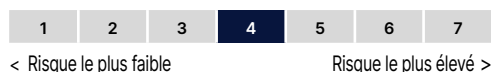
Évolution du risque*

	Eiffel NOVA Europe ISR A	Eiffel NOVA Europe ISR I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
Volatilité 1 an	12,97%	12,96%	15,18%
Volatilité 3 ans	15,57%	15,57%	17,48%
Volatilité 5 ans	15,53%	15,55%	19,43%
Sharpe 1 an	-1,19	-1,12	0,09
Sharpe 3 ans	-0,14	-0,08	0,16
Sharpe 5 ans	0,21	0,27	0,33
Max Drawdown 1Y	-26,15%	-25,64%	-14,51%
Tracking error 1 an	8,46%	8,46%	N/A

* Calculée sur la base de données hebdomadaires, dernier vendredi du mois

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

SRI, Indicateur Synthétique de Risque



Comment souscrire ?

Le FCP Eiffel NOVA Europe ISR est accessible sur comptes titres, PEA, PEA PME et sur de nombreux contrats d'Assurance Vie.

Contactez votre conseiller financier



Avertissements : Eiffel NOVA Europe ISR est un Fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante. La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le Fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du Fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du FCP Eiffel NOVA Europe ISR sont décrites dans le Document d'Informations Clés et le règlement du Fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur www.eiffel-ig.com.

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au Prospectus du Fonds et au Document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Eiffel Infrastructures Vertes

Une unité de compte non cotée permettant d'investir dans la transition énergétique



Commentaire de gestion - 30/11/2023



Pierre-Antoine Machelon
Directeur des investissements en infrastructures de transition énergétique



Roman Londner
Responsable des Investissements

Point de marché

Le niveau d'investissement dans les énergies renouvelables en Europe demeure très élevé avec la nécessité combinée de décarboner le mix électrique tout en réduisant les dépendances aux importations d'énergies fossiles. L'équilibre économique des projets a été modifié avec un coût de la dette plus élevé, des prix de l'électricité stabilisés à un niveau supérieur à 2021, et des coûts d'équipements dans le solaire en forte baisse. Ces deux derniers effets ont compensé le premier, permettant aux projets de conserver leur compétitivité par rapport aux autres énergies.

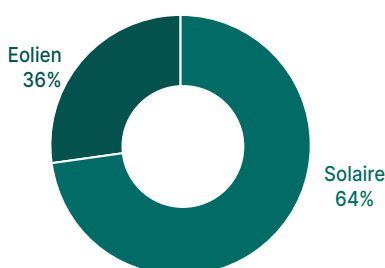
La demande de financement est donc restée très forte et permet à l'équipe de gestion d'être très sélective dans ses investissements. Une grande attention est portée à la solidité financière des contreparties, et aux conséquences de la hausse des taux interbancaires sur le coût des financements. Ces opportunités concernent à la fois des projets de production d'électricité renouvelable mais également des projets de mobilité durable, comme par exemple des infrastructures de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Activité récente du portefeuille

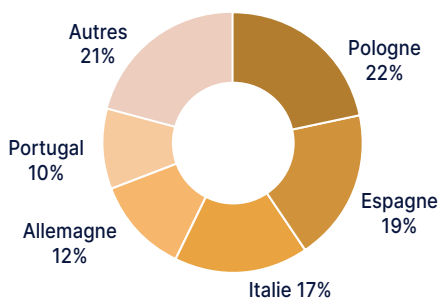
A fin novembre 2023, le Fonds a réalisé 10 financements représentant 47 projets de production d'énergie renouvelable, dont une large majorité dans le solaire photovoltaïque.

L'équipe d'investissement continue à travailler sur un nombre important d'opportunités en Europe avec des contreparties de premier plan, reflétant la croissance forte du rythme de construction de nouvelles infrastructures de transition énergétique.

Répartition par technologie des actifs* financés



Répartition géographique par localisation des actifs*



* Actif : unité de production d'énergie renouvelable ou installation sur laquelle des travaux d'efficacité énergétique sont réalisés.

Indicateurs d'impact du Fonds

Impact de l'intégralité des actifs pour lesquels le Fonds est un des financeurs et depuis le lancement du Fonds

1 925 752 tonnes de CO ₂ évitées ¹	223 636 tonnes de CO ₂ engendrées ²	3 174 Mégawatts verts financés
434 emplois permanents ³ (phase d'exploitation)	3 975 emplois temporaires ³ (phase de construction)	1 998 493 foyers alimentés ⁴

¹ Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source : IEA 2020 et DEFRA 2022) - Equivalent

² Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone de chaque technologie renouvelable de ces actifs (source : rapport du GIEC 2014) - Equivalent

³ Ces données proviennent des questionnaires ESG complétés par les contreparties, elles ne sont pas certifiées

⁴ Cet indicateur est calculé en divisant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par la consommation moyenne d'électricité par ménage (source : Odyssee Mure 2019) - Equivalent

Valeur nominale : 100,00 € (Fonds créé le 15/09/2022) Part C (FR001400BCGO)
 Valeur liquidative : 106,72 € (au 24/11/2023)
 Actif net : 94 556 486,90 €

**Durée de placement recommandée :
supérieure à 5 ans**

SRI, Indicateur Synthétique de Risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

< Risque le plus faible Risque le plus élevé >



Fonctionnement spécifique des actions de préférence

Dans certains cas, le Fonds pourra être amené à souscrire des actions particulières (dites actions de préférence), plutôt qu'à des actions ordinaires. Ces actions de préférence permettent :

- d'obtenir des bénéfices, par exemple financiers (droit prioritaire en cas de liquidation ou de cession de la société, ...).
- en contrepartie d'un plafonnement du prix de cession de ces actions de préférence. Ce mécanisme peut limiter la performance du Fonds.

Ci-dessous un exemple selon des scénarios défavorable, médian, et favorable. Il ne vise à fournir qu'une illustration chiffrée d'une situation envisageable, et ne constitue en aucun cas une présentation exhaustive de l'ensemble des situations possibles.

	Valeur initiale des actions (ordinaires et/ou de préférence)	Prix de cession des actions de préférence	Prix de cession des actions ordinaires	Sous performance liée à l'investissement en actions de préférence	Plus ou moins-value nette sur la cession des actions de préférence
Scénario défavorable	1 000€	0€	0€	0€	- 1 000€
Scénario médian	1 000€	1 100€	1 100€	0€	+ 100€
Scénario favorable	1 000€	1 100€	2 000€	- 900€	+ 100€

Frais du Fonds

Catégorie agrégée de frais	Taux maximum de frais annuels moyens (TFAM max*)	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum des parts C*	Dont TFAM distributeur maximum des parts C*
Droits d'entrée et de sortie	0%	-
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement**	2,30%	-
Frais de constitution	0%	-
Frais non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,40%	-
Frais de gestion indirects**	0,05%	-
Total	2,75%	-

* Calculé sur la base de la durée de placement recommandée (5 ans). Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les frais détaillés dans le tableau ci-dessus ne tiennent pas compte des frais du contrat d'assurance-vie ou de capitalisation indiqués dans les documents précontractuels et disponibles auprès de votre conseiller.

** Une définition de chacun des frais est disponible au sein du glossaire de l'AMF au lien suivant : www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2023-10/glossaire-sur-les-frais-des-placements-financiers-octobre-2023.pdf

Risques principaux

- Risque de perte en capital
- Risque lié à la nature des projets financés et à l'univers des sociétés de la transition énergétique
- Risque de non liquidité d'une partie des actifs du Fonds
- Risque lié à l'investissement dans des Fonds et à la gestion discrétionnaire
- Risque de Crédit
- Risque de non-respect de l'objectif de gestion

Comment souscrire ?

Unité de compte éligible dans le cadre de l'assurance-vie, des contrats de capitalisation et de l'épargne retraite (voir conditions des assureurs)

Contactez votre conseiller financier



AVERTISSEMENT US Person : la souscription des parts du Fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le règlement du Fonds.

AVERTISSEMENTS : Eiffel Infrastructures Vertes est commercialisé exclusivement dans le cadre de l'assurance sur la vie (ou de capitalisation) ou d'un Plan Epargne Retraite. Sa liquidité sera assurée dans le cadre de la réglementation assurantielle. Le Fonds est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du Document d'Information Clé et les risques liés au Fonds. Cette documentation est disponible auprès de votre conseiller. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Communiqué de presse



Eiffel Infrastructures Vertes recueille près de 70M€ d'engagements et réalise 9 financements en un an

Paris, 24/10/2023

En septembre 2022, pour renforcer son concours à la transition énergétique, Eiffel Investment Group lançait le FCPR Eiffel Infrastructures Vertes, une unité de compte evergreen permettant aux particuliers d'investir dans des infrastructures non cotées de transition énergétique. Ce nouveau support d'investissement remporte un franc succès. Le Fonds Eiffel Infrastructures Vertes compte près de 70M€ d'engagements et a déjà réalisé 9 financements représentant un portefeuille de 37 actifs sous-jacents (données au 12/10/2023).

Accessible en unité de compte, le FCPR Eiffel Infrastructures Vertes offre aux épargnants la possibilité de contribuer à la transition énergétique en investissant dans des sociétés de projets détenant notamment des actifs de production d'énergie renouvelable, tels que des centrales solaires ou des fermes éoliennes.

Un an après son lancement, ce Fonds est désormais référencé dans les contrats d'assurance-vie, de capitalisation et d'épargne retraite de plusieurs compagnies d'assurance, telles qu'AG2R La Mondiale, Generali, Spirica et Suravenir. Il est en cours de référencement auprès d'autres grandes institutions financières.

Le FCPR Eiffel Infrastructures Vertes permet aux épargnants français de diversifier leur patrimoine en accédant à une classe d'actifs (les infrastructures) habituellement réservée aux investisseurs professionnels. Un an après sa création, Eiffel Infrastructures Vertes a généré un rendement net de 5,82% (du 15/09/2022 au 15/09/2023). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

9 financements représentant un portefeuille de 37 projets d'infrastructure de transition énergétique

Alors que les besoins de financement de la filière sont croissants et forte de son track-record de plus de 12 ans en matière d'investissement dans les infrastructures de transition énergétique, l'équipe d'Eiffel Infrastructures Vertes a investi ce nouveau Fonds à un rythme très soutenu.

Au cours de sa première année, Eiffel Infrastructures Vertes a réalisé ces 9 investissements dans des infrastructures d'énergie renouvelable, notamment solaire et éolienne. Le fonds est ainsi engagé dans plusieurs projets à travers l'Europe permettant d'accélérer le déploiement de plus de 2 gigawatts de nouvelles capacités d'électricité renouvelable et contribuant ainsi à éviter l'émission de plus d'un million de tonnes de CO₂ par an¹.

"Nous sommes fiers des résultats exceptionnels obtenus au cours de cette première année. Notre engagement en faveur de la transition énergétique se concrétise par le déploiement de nouvelles capacités d'énergie renouvelable, ce qui contribue non seulement à la lutte contre le changement climatique, mais offre également des opportunités d'investissement durables." déclare Roman Londner, gérant et vice-président au sein de l'équipe Infrastructures d'Eiffel Investment Group.

Les informations mentionnées dans ce communiqué sont données à titre indicatif et présentent un caractère général. Elles ne constituent pas un conseil en investissement, qui suppose une évaluation préalable de chaque situation personnelle. La gestion pratiquée peut entraîner un risque de perte en capital. Le présent communiqué ne se substitue pas au règlement du Fonds.

¹ Cet indicateur est calculé en multipliant la quantité d'électricité produite par les actifs annuellement par l'empreinte carbone du mix énergétique de chaque pays où ces actifs sont situés (source : IEA 2020 et DEFRA2022) - Equivalent

Autres investissements

Certains FCPI de la gamme ALTO ne sont pas investis à 100% dans des entreprises innovantes. Eiffel Investment Group a pour objectif de diversifier les placements de cette part de l'actif non soumise aux critères d'innovation.

Commentaire de gestion - 30/09/2023



Certains FCPI de la gamme ALTO ne sont pas investis à 100% dans des entreprises innovantes. Eiffel Investment Group a pour objectif de diversifier les placements de cette part de l'actif non soumise aux critères d'innovation.

Au cours du troisième trimestre 2023, les banquiers centraux ont été une nouvelle fois au centre de toutes les attentions. Par la voix de leurs présidents, les banquiers centraux étaient apparus, dans un premier temps, plus attentistes qu'en début d'année. Pourtant, Christine Lagarde a annoncé deux nouvelles hausses du taux directeur de la BCE en juillet puis septembre et la Réserve Fédérale Américaine en a décidé une en juillet. Dans cet environnement, l'activité économique a fait preuve d'une certaine résilience mais la crainte sur les perspectives de croissance mondiale a progressé dans l'esprit des investisseurs notamment à cause de l'incertitude sur la croissance chinoise et des indicateurs avancés généralement moroses.

Entre début juillet et fin septembre, les différentes classes d'actifs ont évolué de façon disparate avec notamment une baisse des principaux indices actions et une progression des placements monétaires. Les placements de vos FCPI hors investissement dans des PME innovantes ont globalement baissé sur cette période.

Au cours du troisième trimestre 2023, nous n'avons procédé à aucun mouvement.

François-Xavier DURAND-MILLE - Gérant

Les placements de trésorerie des FCPI gérés par Eiffel **ont légèrement progressé** au cours du troisième trimestre 2023 compte tenu du niveau des taux directeurs des banques centrales. La Banque Centrale Européenne, notamment, a annoncé une dixième hausse d'affilée en 14 mois. Le taux d'intérêt de référence (ESTER) offre désormais un rendement positif d'environ 3,9% au 30 septembre 2023.

La **valeur des fonds obligataires a baissé de l'ordre de -0,4%** au cours du troisième trimestre 2023 et a donc mieux résisté que l'indice obligataire mondial (Bloomberg Global Aggregate Index TR USD) qui a perdu -3,6%. Le marché a notamment dû faire face à de nouvelles hausses des taux.

Les valeurs des placements en fonds diversifiés (fonds de performance absolue, gestion flexible ou obligations convertibles) **ont diminué de -1,0% environ** au troisième trimestre 2023, impactés par la baisse globale des marchés.

Au troisième trimestre 2023, **les cours des placements en fonds liés aux matières premières progressent d'environ +1,0%**. L'évolution s'explique notamment par la hausse du cours des valeurs énergétiques qui composent une partie de ces placements.

Les placements en fonds actions ont enregistré **une baisse de -8,8%** au cours du troisième trimestre 2023. La baisse a touché la quasi-totalité des secteurs. Elle a été particulièrement marquée dans l'industrie, les technologies, la consommation ou encore les sociétés de services aux collectivités. D'un point de vue géographique, la baisse a été plus marquée aux Etats-Unis et en Asie qu'en Europe.

Le présent commentaire de gestion ne concerne pas les FCPI en phase d'investissement, en pré-liquidation ou en liquidation, mais les FCPI largement investis.

Une équipe à votre service

Eiffel Investment Group compte près de 80 professionnels. Vous trouverez ci-dessous vos principaux interlocuteurs.

Relations partenaires et investisseurs

Équipe Back-office : 01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com - 22 rue de Marignan - 75008 Paris



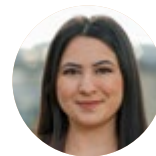
Huseyin SEVING
Directeur de la Distribution
06 60 02 02 44



Adrien BUREL
Responsable Commercial
06 58 83 83 07



Soraya LAGHOUATI
Relations Partenaires



Selvi KAHRIMAN
Relations Investisseurs

Investissement et Direction



Fabrice Dumonteil
Président



Didier BANÉAT
Directeur Général Adjoint



Laura CARRÈRE
Directrice Générale Adjointe



Franck HALLEY
Gérant et Directeur
Private Equity Innovation



Emilie DA SILVA
Gérante et Directrice
de la Gestion Actions



François-Xavier DURAND-MILLE
Gérant



Bastien JALLET
Gérant



Julie PARAY
Gérante



Antoine POIRIER
Gérant



Roman LONDNER
Gérant



Guillaume TRUTTMANN
Gérant



Florian COLANGES
Analyste



Grégoire RAS-RENONCOURT
Analyste



Alexandre SIMON
Analyste



Stefan BERGER
Venture Partner



Patrice FURIA
Venture Partner



Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des Fonds et au document d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de Fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de Fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.



22 rue de Marignan - 75008 Paris - France
Tél. : + 33 (0)1 39 54 35 67
contact@eiffel-ig.com – www.eiffel-ig.com

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 1^{er} septembre 2010 sous le N° GP - 10000035